

15 avenue Gourgaud
75017 PARIS

Téléphone : 01.46.22.85.85
Télécopie : 01.46.22.85.86

SASU SYNAPSE

20 avenue Mac Mahon
75017 PARIS

FACTURE N° FA23005152

Paris le : 13/03/2023

N/Réf : MM/23

N° CLIENT : SYN0005

NOTE DE FRAIS ET HONORAIRES

Diligences corporate de Maître Valérie LIQUARD arrêtées au 28 février 2023.

HONORAIRES

300,00 €

Taux	Base HT	Montant TVA
20,00	300,00	60,00

Total HT	300,00 €
Total TVA	60,00 €
Total TTC	360,00 €
Provision reçue	0,00 €
Net à payer	360,00 €

conformément à la loi du 31 Décembre 1992, nous vous précisons que nos factures sont payables sous 20 jours à compter de la date de réception de la facture et sans escompte. Tout paiement tardif entraîne l'application d'intérêts de retard calculés sur la base du minimum légal de 3 fois le taux d'intérêt légal.

Conformément aux articles 441-6 c. com. et D. 441-5 c. com., tout retard de paiement entraîne de plein droit, outre les pénalités de retard, une obligation pour le débiteur de payer une indemnité forfaitaire de 40 € pour frais de recouvrement.

Coordonnées Bancaires : CREDIT DU NORD Paris Malesherbes - 30076 04346 10540600200 10 - code SWIFT : NORDFRPP
IBAN FR7630076043461054060020010

SAS au Capital de 10 000 € - R.C.S. : Paris D 305 219 545 - Siret : 30521954500087 - APE : 6910Z
TVA intracommunautaire : FR84305219545 - PALAIS L0022

d'ASTORG, FROVO & ASSOCIES

SE GIF

Société d'avocats

15 avenue Gourgaud
75017 PARIS

Téléphone : 01.46.22.85.85
Télécopie : 01.46.22.85.86

SYNAPSE

139, boulevard de Sébastopol
75002 PARIS

FACTURE N° FA23006289

Paris le : 16/11/2023

N/Réf : VL/23

N° CLIENT : SYN0005

NOTE DE FRAIS ET HONORAIRES

Diligences juridiques et corporate de Maître Valérie LIQUARD concernant le dossier "MEDADOM Médical".

HONORAIRES

2 500,00 €

Taux	Base HT	Montant TVA
20,00	2 500,00	500,00

Total HT	2 500,00 €
Total TVA	500,00 €
Total TTC	3 000,00 €
Provision reçue	0,00 €
Net à payer	3 000,00 €

conformément à la loi du 31 Décembre 1992, nous vous précisons que nos factures sont payables sous 20 jours à compter de la date de réception de la facture et sans escompte. Tout paiement tardif entraîne l'application d'intérêts de retard calculés sur la base du minimum légal de 3 fois le taux d'intérêt légal.

Conformément aux articles 441-6 c. com. et D. 441-5 c. com., tout retard de paiement entraîne de plein droit, outre les pénalités de retard, une obligation pour le débiteur de payer une indemnité forfaitaire de 40 € pour frais de recouvrement.

Coordonnées Bancaires : SG Paris Malesherbes - 30003 02842 00020003721 20 - code SWIFT : SOGEFRPP
IBAN FR76 3000 3028 4200 0200 0372 120

SAS au Capital de 10 000 € - R.C.S. : Paris D 305 219 545 - Siret : 30521954500087 - APE : 6910Z
TVA intracommunautaire : FR84305219545 - PALAIS L0022